



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

30 novembre 2001

Par l'équipe du Collectif

Numéro 82



## L'Estrie laissée de côté

La ministre Nicole Léger a refusé de se présenter à la rencontre prévue en Estrie le 27 novembre sous prétexte que l'événement organisé par le CRD ne respectait pas le format décrété par son cabinet. La région avait pourtant préparé un événement des plus inspirants réunissant plus de 75 personnes et donnant la parole aux intervenantEs de la région. Les groupes organisateurs ne l'ont tout simplement pas pris et l'ont fait savoir haut et fort aux médias. Le comité régional pour la loi considère le revirement de la ministre comme un affront. La TROVEP de l'Estrie a dénoncé «le manque de courage politique de la ministre». Quant à lui, le CRD a jugé que par son refus la ministre a «tourné le dos à des dizaines de personnes expertEs de l'Estrie en matière de lutte à la pauvreté».

## Montréal n'est pas dupe

Même si vous ne le lirez jamais dans les communiqués ministériels, à Montréal aussi, le 26 novembre dernier, la position du Collectif a été mise en évidence lors de la rencontre des ministres Rochon et Léger avec le CRD. C'était une rencontre publique, avec 200 personnes dans la salle et une manif dehors des groupes de Montréal dénonçant le processus. Après une intervention fortement applaudie de Jean-Paul Faniel, du groupe relayeur du Collectif à Montréal, et d'autres interventions de personnes en situation de pauvreté, il semble que la majeure partie de la salle se soit levée pour aller rejoindre les manifestants à l'extérieur... Le message devrait commencer à être clair.

## Et les autres

Nous vous reviendrons bientôt avec des nouvelles des autres régions visitées et un bilan plus complet de la tournée de la ministre.

**Positions, interventions, manifestations, déclarations, réunions, annulations**

## Le réseau persiste et signe!



**Bonjour tout le monde! Décidément, ça bouge trop vite. La Soupe au caillou promise rapidement après la dernière a pris dix jours avant d'arriver. C'est que vous n'avez pas lâché depuis. Et nous non plus. Tout de même, les nouvelles.**

Tout d'abord un nouveau bravo au réseau. Vous trouverez ci-contre le récit des dernières actions en région dans le cadre de la tournée ministérielle. Le bilan est plus que positif... en ce qui nous concerne. Est-ce ce qui a fait fuir la ministre en Estrie? Parce que, tenez-vous bien, la ministre a annulé la dernière rencontre, qui devait avoir lieu le 27 novembre à Sherbrooke!!! Est-ce parce que le CRD de l'Estrie, dont nous avons obtenu l'appui entretiens, a ajouté notre proposition de loi aux sujets de consultation? Est-ce parce que la rencontre était publique, qu'elle impliquait des personnes en situation de pauvreté, qu'elle était, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, très bien préparée, mais pas pour dire ce que la ministre aurait voulu entendre? Chose certaine, c'est une erreur politique flagrante qui démontre le haut niveau de censure des idées et de l'action citoyenne autonome dans le processus en cours. Les médias et les gens de Sherbrooke ont très bien compris l'odieux et le ridicule de cette annulation. Et nous aussi. Nous ferons bientôt d'ailleurs un bilan public de cette tournée.

## Rencontre stimulante du Collectif de transition

C'est en effet l'une des décisions du Collectif de transition, qui s'est rencontré, lui, mardi le 27 novembre à Montréal. Nous étions une bonne trentaine. Tel que voulu lors de la rencontre d'orientation de juin dernier, la présence de personnes en situation de pauvreté y est de plus en plus marquée. L'avant-midi a été consacré à du travail au plan de l'organisation. Il a bien sûr été question de financement. Nous avons finalisé la demande d'incorporation. Un comité de travail a présenté un premier projet de règlements sur lequel le Collectif travaillera à sa prochaine rencontre en vue de l'assemblée de fondation. Deux nouvelles personnes se joignent à l'exécutif : Guy Parenteau, du Syndicat de la fonction publique du Québec, et Rachel Lacasse, du Front commun des personnes assistées sociales, pour assurer un point de vue de personne en situation de pauvreté. Nous avons mis en route un nouveau comité, le «comité du troisième principe», pour accompagner le projet «Avec», dont nous vous parlerons bientôt, et qui vise une application accrue du troisième principe de notre proposition de loi : associer les personnes en situation de pauvreté aux processus qui les concernent. On vous reviendra là-dessus prochainement.

## Un an plus tard, on parle de citoyenneté à Thetford

La CDC de Thetford Mines était quant à elle l'instigatrice d'une journée de réflexion sur la citoyenneté le 22 novembre dernier. Y étaient invitéEs pour présenter amorcer une réflexion Édith Côté, Joseph Facal, Norbert Rodrigue et Vivian Labrie. Parmi les questions posées : quelles valeurs motivent nos actions? les citoyenNES ont-ils du pouvoir? lesquels? Belle coïncidence, c'était la journée anniversaire du dépôt de la pétition. Non seulement nous exerçons depuis trois ans un pouvoir citoyen, mais pourrions-nous dire qu'il dérange particulièrement parce que c'est un pouvoir citoyen autonome qui convoque l'État à sa mission au lieu d'être convoqué par lui à son désengagement? Serions-nous en train d'inventer une autre vision de l'État et du rapport citoyen à l'État? C'est en tout cas un rapport conforme à la Déclaration des Nations Unies qui figure en annexe à la proposition de loi du Collectif. Belle occasion pour y jeter à nouveau un coup d'oeil.

### Une journée à St-Fabien de Panet

La première tempête de l'année dans la région de Québec a aussi été l'occasion d'une belle expérience d'animation avec des gens de la MRC de Montmagny réunis à St-Fabien de Panet. L'idée était de dresser un portrait du problème de la pauvreté, au Québec comme dans la région, et de voir comment aborder un projet Naître égaux, grandir en santé en tenant compte de l'évaluation récente de ce programme où on constate que l'approche psycho-sociale ne suffit pas pour réduire les effets de la pauvreté et qu'il faut lutter contre la pauvreté elle-même. Une MRC sans pauvreté est-ce que ça peut s'inventer et se développer? Au moins deux conditions : une action politique à tous les niveaux, et une action «avec» les personnes.



**Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740

Courriel: [pauvrete@dic.net](mailto:pauvrete@dic.net)

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

L'évaluation de la situation politique était bien sûr à l'ordre du jour de la rencontre : revue de nos activités des deux derniers mois et suites à leur donner. Nous avons parlé de stratégie et cherché comment bouger dans les prochaines semaines dans cette partie de souque à la corde entre ce que nous voulons et appuyons de plus en plus en nombre et la position (ou non position) que le gouvernement tient en s'appuyant sur son propre pouvoir politique. Ce pouvoir comprend, comme nous pouvons le constater depuis quelques mois le pouvoir de convoquer et d'ignorer, le pouvoir de financer et de ne pas financer, le pouvoir de diviser et d'humilier... Et ainsi de suite. Quels sont nos pouvoirs à nous et lesquels voulons-nous utiliser? Car nous en avons quelques-uns... votre créativité le démontre assez. Il faudra y penser dans un contexte où le gouvernement a annoncé qu'il aboutirait éventuellement au cours de l'hiver ou du printemps à une stratégie de lutte contre la pauvreté.

### Un forum citoyen à inventer

À ce sujet, comme il ne faut pas se fier sur le gouvernement pour mener un travail citoyen concluant pour faire valoir l'égalité en dignité et en droits, notre propre action citoyenne autonome est de plus en plus un levier nécessaire sur cette question. Dans la perspective de jeter les bases d'une société sans pauvreté, quels sont nos acquis? Où est-ce que ça bloque? Comment on débloque? Comment on fait pour aller vers une société plus égalitaire et plus solidaire, pour mettre nos réseaux ensemble dans cette direction? Voici des questions à se poser tant au plan de la gouvernance et du politique, qu'au plan du développement et de l'économique, tant au niveau local, que national ou international. Ce sont les morceaux de ce casse-tête que nous aimerions commencer à rassembler lors du forum citoyen envisagé quelque part en mars-avril. Nous recevons déjà des appels pour savoir quand et comment? Patience, après un automne bousculant, nous nous y mettons. Mais nous ne perdrons rien pour avoir attendu : ce sera d'autant plus ajusté à la conjoncture. Un comité de travail est en place. On vous en reparle. Chose certaine : les personnes en situation de pauvreté seront au coeur de l'événement et la méthode sera ouverte et permettra l'expression et le débat, avant, pendant et après.

### Un mémoire bien reçu

Pendant ce temps des gens réceptifs démontrent à notre égard une bien meilleure écoute que ceux et celles qui prétendent «ne laisser personne de côté». Mercredi le 28 novembre, Christian Dubois, Vivian Labrie et Rachel Lacasse ont présenté le mémoire du Collectif à la Commission sur le déséquilibre fiscal, qui siègeait à Québec. Nous avons expliqué qu'on ne résoudra pas bien le problème réel de déséquilibre fiscal entre Ottawa et Québec sans s'interroger d'abord sur les finalités de la fiscalité. Il ne suffit pas de constater les déséquilibres fiscaux entre populations, il faut introduire aussi dans la réflexion les déséquilibres importants qui existent entre les personnes à l'intérieur des populations et le fait que ces déséquilibres sont entretenus par les pratiques fiscales actuelles des deux gouvernements, d'ailleurs plutôt en équilibre là-dessus. Le Collectif a suggéré à la Commission de résoudre le problème par en avant plutôt que par en arrière en proposant un objectif premier : inventer des fiscalités visant à jeter les bases de sociétés sans pauvreté. Et il a présenté douze moyens de s'y mettre dès maintenant. Si on en juge par les commentaires des commissaires après la présentation formelle, la commission a bien reçu la mémoire du Collectif. Son président, Yves Séguin, en a souligné la solidité au plan fiscal. À consulter sur notre site Internet ou sur celui de la Commission ([www.desequilibrefiscal.gouv.qc.ca](http://www.desequilibrefiscal.gouv.qc.ca)).

### Chose promise, chose due

Tel qu'annoncé dans le dernier bulletin nous ajoutons en annexe la feuille synthèse qui résume la position du Collectif sur le revenu personnel et sa garantie. Bonne lecture!

